

consentement et d'ajouter ainsi à la solennité du pieux événement par une preuve singulière de Notre amour.

Après en avoir conféré avec Notre bien-aimé Fils le grand pénitencier de la Sainte Eglise Romaine, Nous, par la miséricorde de Dieu tout-puissant et par l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, concédons à perpétuité, "toties quoties", l'indulgence plénière et la miséricordieuse rémission dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles qui, repentants, confessés et communiés, selon les conditions ordinaires, réciteront dévotement une troisième partie du rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie devant le Très Saint Sacrement du Corps de Jésus-Christ ou exposé à la vénération publique ou conservé dans le tabernacle.

Nonobstant toutes dispositions contraires, Nous portons ce décret, ordonnant que les présentes Lettres soient et demeurent toujours fermes, valides, efficaces; qu'elles aient et obtiennent intégralement leur plein effet; qu'elles profitent le plus possible à tous ceux auxquels elles s'adressent ou peuvent s'adresser, maintenant et pour l'avenir; qu'elles soient exactement jugées et retenues ainsi, et que toute intervention contraire à ces dispositions, de quelque personne ou de quelque autorité qu'elle émane, sciemment ou involontairement, soit dès maintenant déclarée nulle et non avenue.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Précheur, le 4 septembre 1927, l'an sixième de Notre Pontificat.

† PIERRE, cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'Etat.



VISITE DE SON EXCELLENCE MGR LE DELEGUE APOSTOLIQUE

Son Excellence Mgr Cassulo, archevêque de Léontopolis et Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve, fait présentement la visite des divers diocèses de l'Ouest canadien. Elle est arrivée à Winnipeg le samedi soir, 15 octobre dernier. Une enthousiaste réception lui fut faite dès son entrée en gare et une magnifique procession d'automobiles l'escorta à l'archevêché de Winnipeg. Le lendemain, dimanche, Son Excellence chanta une messe pontificale à la cathédrale Sainte-Marie.

Dans l'après-midi, à quatre heures, le diocèse de Saint-Boniface avait le bonheur d'accueillir le représentant de Sa Sainteté Pie XI. Deux mille enfants des écoles de la ville formaient une double haie sur le pont Provencher et acclamèrent Son Excellence à son passage. S. G. Mgr l'Archevêque l'accompagnait.